

ENSEMBLE,

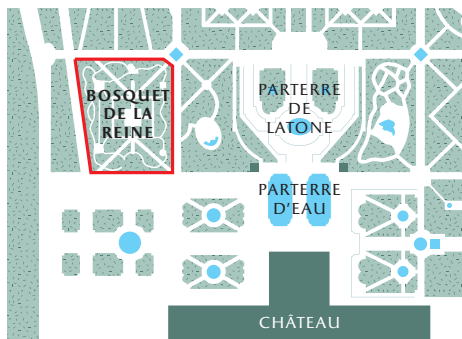
REDONNONS VIE



AU BOSQUET DE LA REINE

« Le bosquet de la Reine est un Jardin à part. Je crois que pour le rendre agréable et multiplier l'espace, que d'en faire un Bosquet dans le goût moderne, de le composer de tous les arbres étrangers qui ont quelques agréments. Dans ce lieu il sera nécessaire de varier artistiquement la forme des arbres, celle des feuilles, la couleur des fleurs, le temps de leur fleuraison, et leurs différentes teintes de verdure... »

Gabriel Thouin, paysagiste, 22 octobre 1775



Un jardin réservé pour la reine Marie-Antoinette

Créé en 1776 à l'emplacement du Labyrinthe, ce jardin d'agrément prolongeant le parterre de l'Orangerie est composé spécialement pour la reine Marie-Antoinette afin qu'elle puisse disposer d'un lieu de promenade à l'écart des nombreux visiteurs. Sa composition répond aux goûts de l'époque pour les jardins paysagers et associe la rigueur des tracés à la française, chers à la Cour, à la divagation d'allées serpentine inspirées des nouveaux modèles anglais. En 1784, il est le théâtre de la rencontre nocturne entre le cardinal de Rohan et une prétendue Marie-Antoinette, épisode marquant de l'affaire du collier de la Reine.

LE TULPIER DE VIRGINIE

Arbre favori de la reine Marie-Antoinette, qu'elle fit également planter dans ses jardins de Trianon, le tulipier de Virginie (ou *Liriodendron tulipifera*) est originaire du sud et de l'est des États-Unis d'Amérique. Introduit en France au début du XVIII^e siècle, cet arbre majestueux peut vivre jusqu'à 500 ans et s'élève généralement entre 40 et 60 mètres. Il se distingue par ses fleurs si parfumées en forme de tulipe ainsi que par ses larges feuilles, qui se teintent de roux et d'or une fois l'automne venu.

Des essences rares et précieuses

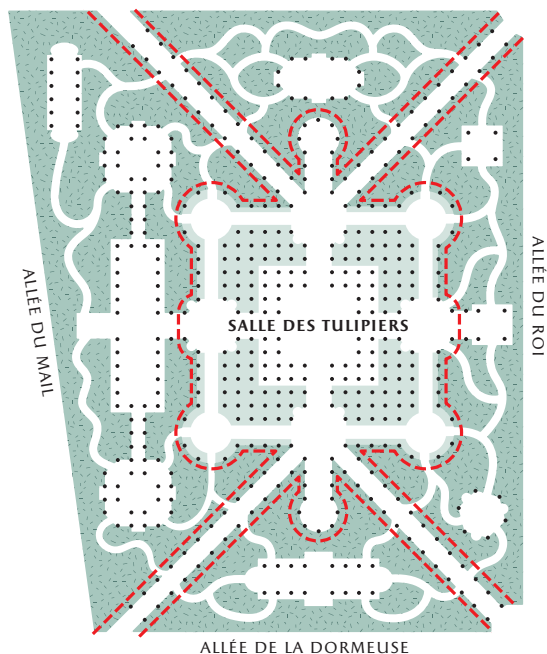
Dans ce jardin de fleurs sont privilégiées les essences nord-américaines nouvellement introduites en France, comme le tulipier de Virginie, l'arbre à neige et l'arbre aux clochettes. Les tulipiers furent disposés suivant une trame régulière au sein de l'espace central, conçu comme un véritable salon de verdure. Autour, les boisements périphériques étaient composés d'arbres et d'arbustes d'essences variées, aux floraisons diversifiées et échelonnées. Quatre allées d'accès offraient une promenade ombragée et fleurie, tandis que les petites allées sinueuses menaient à des salles de verdure agrémentées de bancs en bois.



PARTICIPEZ À LA RENAISSANCE



DU BOSQUET DE LA REINE



--- Limite du secteur concerné
Les tulipiers seront replantés à l'automne 2019.

Fortement dégradé au cours des XIX^e et XX^e siècles, le bosquet de la Reine n'est plus aujourd'hui qu'une pâle évocation de ce qu'il fut. Bien qu'il conserve encore l'essentiel de sa composition d'origine, ses allées aux frondaisons imposantes ont laissé place à des cheminements banalisés et la diversité botanique a disparu au profit de buissonnements uniformes. Sa restauration permettra de retrouver la richesse végétale du bosquet telle que la Reine l'a connue et de recomposer les allées selon les tracés de l'époque. Le carré central sera replanté de tulipiers de Virginie et les allées d'accès bordées à nouveau d'arbres et d'arbustes à fleurs (gainiers du Canada, cerisiers de Virginie, sorbiers...). Les salles des franges du bosquet seront parées de sumacs de Virginie, d'arbres à neige, cytises...